

# PETITION PUBLIQUE

**A l'attention de Madame le Commissaire-enquêteur Michelle TANGUY**  
**Enquête publique en mairie de Fouesnant du 07 mars au 07 avril 2012**  
**Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE)**

« Régularisation et Extension de la plateforme de déchets de la CCPF,  
création d'une station de compostage d'algues vertes »  
à Kerambris, communes de Fouesnant et Pleuven

## **NON AU POLE DECHET INDUSTRIEL D'ALGUES VERTES A KERAMBRIS STOP A L'ALIMENTATION DU MONSTRE**

- **CONTRE** la régularisation d'un site de stockage transitoire par dérogation après avoir été illégal (7 habitations à 80m du site, population de St Evarzec proprement niée dans l'enquête publique)
- **CONTRE** l'extension d'une plateforme multimodale de déchets provenant de toute la Cornouaille : centre de tri sélectif, centre de stockage pour déchets inertes, décharge d'ordures ménagères exploitée pendant 20 ans, déchèterie, station de compostage de boues de station d'épuration, de végétaux et d'algues vertes
- **CONTRE** la transformation d'une zone rurale habitée en zone industrielle classée au titre du régime des ICPE dangereuses pour l'environnement et la création d'une unité de compostage d'algues vertes d'une capacité de 20 000 T/an (doublement du tonnage actuel) + 7000 T de végétaux + 4000 T de boues de STEP provenant de Concarneau
- **CONTRE** la persistance de substances polluantes à la sortie d'une cheminée de 13 m de hauteur d'où sortiront des odeurs pestilentielles de rejets ammoniacés, soufrés, azotés, méthane et mercaptan...
- **CONTRE** la densité du trafic routier en transit traversant des hameaux habités sur des routes qui subissent déjà un trafic PL important (carrière, centre de tri, transport routier)
- **CONTRE** les fuites potentielles d'azote supplémentaire aggravant la teneur en nitrates des 2 ruisseaux de Kerambris qui alimentent la réserve en eau potable de la station de Penalen
- **CONTRE** le bruit des cribleuses, des tracteurs, le bal des remorques et la pollution visuelle d'un site non intégré dans le paysage champêtre
- **CONTRE** un investissement qui laisse 700 000 € (20% du projet de 3.5 M€) à la charge des contribuables du canton et contre les coûts d'exploitation annuels alourdissant encore vos impôts locaux
- **CONTRE** la saturation de l'unique déchèterie du canton (30 000 habitants sur 7 communes) et le sentiment d'insécurité (zone de non-droit, vandalisme) et la propreté générale du site et de ses abords (voie publique)

Et si jamais ce projet devait malgré tout se faire :

- **POUR** une concertation avec les riverains et associations environnementales avec un débat citoyen où chacun puisse s'exprimer et non être mis devant le fait accompli (réunion publique a minima, subventions de l'Etat versées, permis de construire accordé depuis le 12/01/12 ! et appels d'offres parus)
- **POUR** la préservation de notre cadre de vie et de la santé des personnes (notamment des personnels d'exploitation du site, des groupes scolaires et des bourgs à moins de 3 km (St Evarzec, Pleuven) avec demande de complément de l'étude d'impact et de danger : risque d'incendie, d'explosion en atmosphère confinée
- **POUR** la migration du projet en zone plus propice à ce type d'activités et accessible sans faire traverser la ville de Fouesnant aux déchets verts, d'algues et de compost : développement d'une plateforme au sud de la CCPF
- **POUR** la mise en œuvre de mesure de réduction des nuisances olfactives et la présentation des expériences et des performances des techniques de désodorisation choisies pour la préservation de la qualité de l'air lié à la persistance d'hydrogène sulfuré sur le site et autres odeurs d'ammoniac résiduels
- **POUR** une anticipation des besoins d'aménagements routiers inhérents à ce projet industriel en repensant les entrées et sorties du site des camions et autres engins qui vont retourner les andains en maturation à ciel ouvert
- **POUR** une intégration paysagère réussie des 8 tunnels de fermentation, création d'une barrière végétale d'essences locales plantées et merlons de protection autour du site (pour rappel : l'aménagement de l'ancienne décharge exploitée jusqu'en 1995 n'est toujours pas finalisé)
- **POUR** la création par le préfet d'une Cellule Locale d'Information et de Surveillance et la mise en place d'un plan de surveillance sanitaire et environnemental du site avec intensification des contrôles
- **POUR** le développement des déchèteries mobiles sur le canton pour dessaturer la déchèterie et pour la sécurisation du site par les pouvoirs publics : clôture de 2m insuffisante, video-surveillance, accès avec badge, patrouilles renforcées de la gendarmerie les soirs et we
- **POUR** la protection des bassins versants de Fouesnant et pour une vraie politique publique de préservation de la ressource en eau et de la maîtrise de l'usage des fertilisants avec le monde agricole poussé au productivisme pour survivre
- **ENFIN POUR** le respect du Plan de Lutte contre les marées vertes signé en février 2010 et de la nécessité de prévenir en amont de la filière agricole et de traiter en aval les flux d'algues conformément au Grenelle de la mer dans le respect des écosystèmes

**SIGNEZ LE REGISTRE EN MAIRIE DE FOUESNANT (limite 7 avril)**  
**SIGNEZ LA PETITION PUBLIQUE !**

<http://petitionpublique.fr/PeticaoVer.aspx?pi=NPDVK12>

LE COLLECTIF DES RIVERAINS DE KERAMBRIS

Contact : [stop.alguesfouesn@gmail.com](mailto:stop.alguesfouesn@gmail.com)

**PETITION PUBLIQUE**  
**A l'attention de Madame le Commissaire-enquêteur Michelle TANGUY**

**NON AU POLE DECHET INDUSTRIEL D'ALGUES VERTES A KERAMBRIS**

	<b>NOM</b>	<b>PRENOM</b>	<b>e-mail @</b>	<b>Localité</b>	<b>Signature</b>	<b>Commentaires</b>
<b>1</b>						
<b>2</b>						
<b>3</b>						
<b>4</b>						
<b>5</b>						
<b>6</b>						
<b>7</b>						
<b>8</b>						
<b>9</b>						
<b>10</b>						
<b>11</b>						
<b>12</b>						
<b>13</b>						
<b>14</b>						
<b>15</b>						